

Délibération n° DL2018-12-19 38

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2018

Nombre de Conseillers :	L'an deux mille dix-huit, le DIX NEUF DECEMBRE, à vingt heures et trente minutes,	
en exercice	Le Conseil de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 13 Décembre 2018 et par affichage du 13 Décembre 2018, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency, 2, avenue du Général de Gaulle, dans la salle des mariages, sous la présidence de M. Luc STREHAIANO, Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency.	

Etaient présents :

• Andilly: Annie GUIDEZ,
• Attainville: Odette LOZAÏC,

Bouffémont:
 Claude ROBERT, Michel LACOUX (à partir du point 3),
 Deuil-la Barre:
 Muriel SCOLAN, Gérard DELATTRE, Virginie FOURMOND, Fabrice RIZZOLI,

*Domont: Michelle HINGANT, Jean-François AYROLE, Fabrice FLEURAT,

• Enghien-Les-Bains : François HANET (à partir du rapport n°15), Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET,

• Ezanville : Pierre GREGOIRE,

• Groslay : Joël BOUTIER, Christine MORISSON,

Margency:
 Moisselles:
 Montlignon:
 Montmagny:
 Christian RENAULT,
 Véronique RIBOUT,
 Alain GOUJON,
 Patrick FLOQUET, François ROSE,

*Montmorency: Patrick FLOQUET, François ROSE,

*Montmorency: Christian ISARD, Marie MOREELS, Jean-Pierre DAUX, François DETTON,

Piscop: Christian LAGIER,
Saint-Brice-sous-Forêt: Alain LORAND, William DEGRYSE, Patrick BALDASSARI, Didier ARNA

Saint-Brice-sous-Forêt:
 Saint-Gratien:
 Alain LORAND, William DEGRYSE, Patrick BALDASSARI, Didier ARNAL,
 Julien BACHARD, Jacqueline EUSTACHE-BRINIO, Didier LOGEROT, Karine BERTHIER, Jean-Claude

LEVILAIN (à partir du rapport n°3 jusqu'au n°20), Anne BERNARDIN, Natacha VIVIEN,

• Saint-Prix : Gérard BOURSE

Soisy-sous-Montmorency: Luc STREHAIANO, Christiane LARDAUD, Claude BARNIER, François ABOUT, Laura BEROT,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales

Absents excusés ayant donné Procuration :

Michel BAUX à Gérard DELATTRE; Dominique PETITPAS à Muriel SCOLAN; Bertrand DUFOYER à Virginie FOURMOND; Paul-Edouard BOUQUIN à Michelle HINGANT; Philippe SUEUR à Julien BACHARD; Xavier CARON à Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET; Alain BOURGEOIS à Christian LAGIER; Luc-Eric KRIEF à François ROSE; Michèle BERTHY à Luc STREHAIANO; Muriel HOYAUX à Marie MOREELS; Virginie HENNEUSE à William DEGRYSE; Jean-Claude LEVILAIN à Jacqueline EUSTACHE-BRINIO à partir du rapport n°20; Jean-Pierre ENJALBERT à Gérard BOURSE; Bania KRAWEZYK à Claude BARNIER;

Absents: Fréderic BOURDIN, Agnès RAFAITIN-MARIN, Marc POIRAT, Fabienne PINEL, Thierry OLIVIER,

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Monsieur Pierre GREGOIRE est désigné pour remplir cette fonction.

FINANCES COMMUNAUTAIRES

OBJET: BUDGET ANNEXE PEPINIERE- BUDGET PRIMITIF 2019

EXPOSE DES MOTIFS

Au vu du document de présentation, il est proposé aux membres du Conseil de Communauté d'adopter le Budget Primitif 2019 du budget annexe pépinière.

Accusé de réception en préfecture 095-200056380-20181219-DL2018-12-19_38

Date de télétransmission : 21/12/2018 Date de réception préfecture : 21/12/2018

L'équilibre du budget primitif 2019 s'articule ainsi :

En section d'exploitation :

Dépenses d'exploitation	Pour mémoire Budget 2018	Prévu 2019
1	-	
011 - Charges à caractère général	41 200,00	40 045,00
66 - Charges financières	48 880,00	43 740,00
67 - Charges exceptionnelles	92 500,00	92 500,00
Total des dépenses réelles d'exploitation	182 580,00	176 285,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	148 000,00	148 000,00
Total des dépenses d'ordre	148 000,00	148 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	330 580,00	324 285,00

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire Budget 2018	Prévu 2019
75 - Autres produits d'activités	12 000,00	11 500,00
77 - Produits exceptionnels	225 395,00	219 600,00
Total des recettes réelles d'exploitation	237 395,00	231 100,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	93 185,00	93 185,00
Total des recettes d'ordre	93 185,00	93 185,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	330 580,00	324 285,00

En section d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire Budget 2018	Prévu 2019
16 - Emprunts et dettes assimilées	133 000,00	134 000,00
21 - Immobilisation corporelles	15 000,00	14 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement	148 000,00	148 000,00
040- Opérations d'ordre de transfert entre section	93 185,00	93 185,00
total des dépenses d'ordre	93 185,00	93 185,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	241 185,00	241 185,00

Recettes d'investissement	Pour mémoire Budget 2018	Prévu 2019
13- subvention	93 185,00	93 185,00
Total des recettes réelles	93 185,00	93 185,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	148 000,00	148 000,00
Total des recettes d'ordre	148 000,00	148 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	241 185,00	241 185,00

Ce dossier a été présenté en commission des finances et de l'administration générale du 11 décembre 2018.

Accusé de réception en préfecture 095-200056380-20181219-DL2018-12-19_38 -DE Date de télétransmission : 21/12/2018 Date de réception préfecture : 21/12/2018

CECI EXPOSE,

Vu les articles L 2224-1, L.2312-1, L.2312-2, L.2312-3, L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction comptable M4,

VU l'arrêté n° A 15-592-SRCT du préfet du Val d'Oise en date du 25 novembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE » à compter du 1er janvier 2016,

VU l'arrêté préfectoral n°180562 en date du 31 mai 2018 portant adoption des statuts de la communauté d'agglomération,

CONSIDERANT le rapport des orientations budgétaires présenté au conseil communautaire du 28 novembre 2018,

CONSIDERANT la présentation du budget primitif 2019 du budget annexe pépinière,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des finances et de l'administration générale en date du 11 décembre 2018,

Sur le rapport de Monsieur BOUTIER,

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré et à l'unanimité :

ADOPTE le budget primitif du budget annexe pépinière de l'exercice 2019 par chapitre

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,

Pour le Président et par délégation, Le Directeur Général des Services,

Patrice GIROT

Accusé de réception en préfecture 095-200056380-20181219-DL2018-12-19_38 -DE

Date de télétransmission : 21/12/2018 Date de réception préfecture : 21/12/2018 Acte à classer

DL2018-12-19_38

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2018-12-21T16-34-10.01 (MI214473962)

Identifiant unique de l'acte :

095-200056380-20181219-DL2018-12-19_38-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

Vote du Budget Primitif 2019 du Budget Annexe

Date de décision :

19/12/2018

Certifié Conforme

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.2. budget primitif ou prévisionnel

Acte:

38 Delib BP 2019 Budget

Multicanal: Non

Pepiniere.PDF

Pièces jointes :

38.1 NOTE BUDGET

Type PJ: 42_DE - Délibération

ANNEXE PEPINIERE

<u> 2019.PDF</u>

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé Transmis Date 21/12/18 à 16:34

Date 21/12/18 à 16:34

Accusé de réception Date 21/12/18 à 16:48

Par SPECQ Nadege

Par SPECQ Nadege